



**REPUBLIQUE DU NIGER
REGION DE MARADI**

DEPARTEMENT DE DAKORO

COMMUNE RURALE DE KORAHANE

Procès-Verbal de la 3eme session Ordinaire dite session budgetaire au titre de l'année 2023

L'an deux mil vingt-trois et le lundi 23 octobre, s'est débutée dans la salle de réunion de la Mairie de Korahane, la 3^{ième} session ordinaire du conseil municipal dite session budgétaire au titre de l'année 2023 sous la présidence de Mr Abdou Salifou Maire /président du conseil municipal.

Etaient présents :

Les conseillers élus :

1. Abdou Salifou
2. Harouna Elh Ousmane
3. Garba Ibrahim
4. Mahamane Harouna
5. Djafarou Harouna
6. Hadiza Idi
7. Anni Hankouraou
8. Tchima Ousmane
9. Yacouba Inoussa
10. Sani Amadou
11. Salissou Elh Adamou

Les membres de droit :

1. Hamza Mahé, représentant chef groupement peulh
2. Maman Salifou, représentant chefferie particulière de Korahane II

Etait absente :

Ramatou Adamou, Secrétaire Générale permissionnaire

Le secrétariat de séance est assuré par **Harouna Elh Assoumane**, le Maire Adjoint.

Le quorum étant atteint, le président a présenté le projet d'ordre du jour qui comporte les points suivants :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Lecture et adoption du rapport de la session précédente
3. Examen et amendement du budget 2024
4. Bilan de l'exécution du PIA 2023
5. Bilan de l'exécution du PPM 2023 et proposition du PIA 2024
6. Communication sur la campagne agro-sylvo pastorale 2023
7. Communication sur la date proposée de libération des champs au niveau communal
8. Divers

Après une Fatiha et une brève présentation des différents participants, le président du conseil a ouvert la séance tout en adressant ses mots de bienvenu.

Le président du conseil a repris la parole en annonçant l'ordre du jour.

Après une longue discussion sur les points inscrits à l'ordre du jour, les conseillers l'ont adopté et ont commencé à les débattre.

S'agissant du 2^{ème} point, après lecture du PV, quelques corrections ont été apportées par les conseillers, ce dernier fut adopté par la plénière.

Les activités se sont poursuivies avec l'examen des points six(6) et sept(7) de l'ordre du jour compte tenu du petit retard accusé par le receveur présentateur du bilan du budget deux mille vingt-trois et du projet du budget deux mille vingt-quatre .

Au deuxième jour de la session, ce fut la présentation détaillée du budget écoulé suscitant un débat de haut niveau où le receveur et le Maire se sont complétés pour donner satisfaction à toutes^{les} questions des conseillers.

Sur le projet du budget deux mille vingt-quatre, toutes les différentes rubriques ont l'objet d'examen municipaux.

fact

Les activités de la session budgétaire de la commune de Korahane se sont poursuivies au troisième jour avec le briefing des travaux de la deuxième journée puis s'en est suivie l'examen détaillé des rubriques restantes du budget jusqu'à la pause.

A la reprise, ce fut le débat sur le PIA ET Le PPM dont l'exemplaire de ces deux documents a été remis aux conseillers.

La quatrième journée des travaux de la session a porté sur les divers où il était question de la gestion de l'eau au niveau des villages et que la décision de réactualisation des comités de gestion a été retenu.

Le deuxième point des divers a porté sur l'appui à la santé dont le Maire a donné des réponses précises.

Enfin, le Président du conseil a clôturé la session le 26/10/2023 à 17h 30mn tout en saluant l'ensemble du conseil pour leur participation et a souhaité un bon retour à tous dans leurs foyers respectifs.

L'ordre du jour étant épuisé, le président a levé la séance.

Fait à Korahane, le 30 Octobre 2023

Secrétaire de séance :

Harouna Elh Assoumane



Le président du conseil :

Abdou Salifou

